



Plateforme et agence de production



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.

UNE STRUCTURE INDÉPENDANTE

- Société à capitaux familiaux depuis plus de **30 ans dans les arts graphiques**
- **Un CA de 10 M €**
- **Indépendant** des grands groupes industriels et de communication

NOTRE OFFRE

Une structure à taille humaine efficace grâce à l'utilisation d'outils technologiques innovants s'articulant autour de **3 pôles** :

- **Studio Graphique**
- **Fabrication Print**
- **Studio Digital**

NOS ENGAGEMENTS

Optimiser vos productions de communication multicanales.
Développer et vous mettre à disposition les **outils facilitateurs** les plus **innovants** du marché

NOTRE AMBITION

Vous accompagner dans la modernisation et la simplification de vos process et achats de **Print/POS Global Volume**.



Notre démarche RSE





- ✓ Une démarche RSE récompensée par une note de 71/100 lors de sa dernière évaluation ECOVADIS (top 2%)
- ✓ Adhérent du Global Compact depuis 2017
- ✓ Des salariés impliqués dans une démarche en constante évolution



Network France
WE SUPPORT



QUALITÉ ET INNOVATION




BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET SOCIAL




PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT




INTÉGRATION ET PROMOTION DE LA RSE AUPRÈS DE NOS FOURNISSEURS





QUALITÉ
ET INNOVATION



- Gestion responsable et sécurisée des données personnelles de façon conforme au RGPD constituant un atout pour nos parties prenantes
- Veille permanente sur les nouveautés du secteur grâce à notre comité de pilotage innovation afin de vous proposer régulièrement de nouvelles offres
- Mise en place de process de travail innovants et utilisation de nouveaux outils digitaux pour optimiser le time-to-market de vos opérations



+ de 85 partenaires
couvrant **TOUS les métiers**
de la production graphique.

Lancement
de la première
market place print
française en 2018

Mise en place
de la **1^{ère} plateforme**
collaborative : 2007

INDICATEURS

Indicateurs Innovation

Nombre de réunions de la cellule
innovation = **1 tous les 2 mois**

Nombre nouveaux services/produits mis
en œuvre dans l'année = **5**

Nombre d'idées proposées par les
salariés effectivement mises en œuvre =
3 actions retenues

Indicateurs RGPD

Nombre d'incidents clients = **0**

Nombre d'audits RGPD validés = **100 %**



BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET SOCIAL



- Développement du bien-être au travail en positionnant l'humain et la diversité au cœur de l'entreprise
- Protection de la santé de nos salariés et de la qualité de vie au travail grâce à des locaux et des aménagements fonctionnels pensés pour leur confort
- Montée en compétence des collaborateurs par le biais d'un parcours de formation adapté aux évolutions du secteur pour favoriser l'employabilité
- Partenariat avec l'association Action contre la Faim (association visant à éradiquer la faim de manière globale, durable et efficace dans le monde)
- Adhésion au réseau Crepi 92 pour l'insertion de personnes éloignées de l'emploi
- Gestion de nos DEEE par une entreprise adaptée et partenariat avec Fibr'éthik qui recycle nos bâches





PRÉSERVATION DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

- L'écoconception est au cœur de l'optimisation des outils de communication de nos clients afin de les accompagner dans la diminution de vos impacts environnementaux
- Réduction de l'empreinte carbone à tous les niveaux de l'entreprise
- Obtention et maintien des labels et certifications de l'entreprise



Indicateurs Environnementaux :

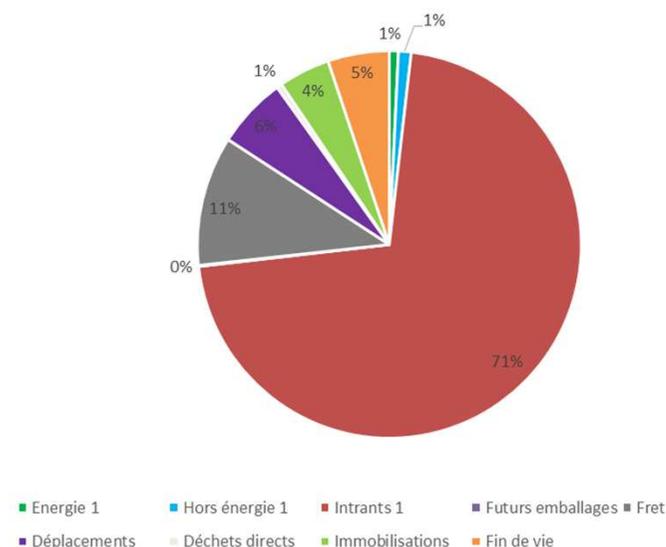
% de papier PEFC/FSC/recyclé achetés directement par Printvallée : **97%**

% de partenaires imprimeurs disposant d'une certification PEFC™ et ou FSC® = **100%**

% de déchets collectés / recyclés = **100 %**



Recapitulatif: émissions de GES par poste, en %





**INTÉGRATION
ET PROMOTION
DE LA RSE AUPRÈS
DE NOS FOURNISSEURS**



- Signature de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables visant la construction de partenariats de confiance sur le long terme dans le cadre de relations mutuellement bénéfiques
- Utilisation des services d'Etablissement de Services d'Aide par la Travail
- Evaluation de nos fournisseurs et incitation de ces derniers à progresser sur les thématiques de la RSE
- Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts

Charte  **10 ANS**
RELATIONS FOURNISSEURS
RESPONSABLES



+ de 85 partenaires
couvrant **TOUS** les métiers
de la production graphique.

Indicateurs

Nombre de fournisseurs disposant
d'au moins une certification = **100%**

% achat façonnage réalisés en ESAT
ou assimilé = **18,4 % répartis sur
6 fournisseurs**

Charte Éthique



Dans le cadre de sa démarche RSE, Printvallée a souscrit plusieurs engagements en matière de Droit des affaires en respectant les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail et de l'OCDE, par son adhésion au Global Compact des Nations-Unies depuis 2017 et par le respect de la réglementation française relative à la prévention de la corruption (Loi Sapin 2).

Tous les collaborateurs et parties prenantes de Printvallée agissant pour notre compte sont invités à suivre scrupuleusement les principes suivants :

- Eviter tout comportement susceptible de léser Printvallée et sa réputation ou de constituer un risque pour l'entreprise,
- Agir en toute légalité, honnêteté et loyauté,
- Placer les intérêts de Printvallée au-dessus des intérêts personnels ou d'autres intérêts,
- Effectuer les vérifications nécessaires dans le cadre du devoir de vigilance et encourager les parties prenantes à respecter cette Charte.

Les principes énoncés dans la présente Charte ne peuvent couvrir l'ensemble des situations susceptibles de se produire. Elle fournit un cadre de référence, et chaque salarié devra chercher assistance auprès de la Direction lorsqu'il ne sera pas certain de la conduite à adopter face à une situation donnée.

CORRUPTION ET TRAFIC D'INFLUENCE

Tout acte de corruption ou assimilé peut entraîner de sérieuses conséquences juridiques pour Printvallée et peut vous exposer à des mesures disciplinaires mais également à des peines d'amende et d'emprisonnement.

On entend par acte de corruption, tout manquement à la probité, tout trafic d'influence, tout acte de subordination, le fait de solliciter ou d'accepter un don ou un avantage quelconque en vue d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte entrant dans le cadre de ses fonctions, afin d'obtenir un avantage commercial, contractuel, réglementaire ou autre.

Ainsi Printvallée interdit expressément tout acte de corruption et applique une politique zéro tolérance envers toute forme de corruption ou de trafic d'influence.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Un conflit d'intérêt peut survenir lorsque vos activités personnelles ou vos relations interviennent ou ont une incidence sur votre capacité à agir objectivement et dans les meilleurs intérêts de Printvallée. Les conflits d'intérêts perçus ou réels peuvent affecter négativement la réputation de l'entreprise et

Accepter tout autre emploi ou entreprendre toute activité de nature à vous empêcher d'accomplir vos tâches, entacher votre performance chez Printvallée, pouvant influer sur les décisions prises dans l'exercice de vos fonctions ou vos responsabilités au sein de l'entreprise ;

Agir pour le compte de Printvallée dans les transactions que vous pourriez réaliser avec une autre société dans laquelle vous ou un membre de votre famille pourriez avoir un investissement (financier ou autre) important ;

Recevoir un avantage financier ou personnel, de personnes ou de sociétés avec lesquelles l'entreprise fait ou cherche à faire affaire en contradiction avec cette Charte Éthique.

De façon générale, vous devez signaler à la Direction tout conflit d'intérêts potentiels ou réels.

CADEAUX, INVITATIONS ET POTS DE VIN

Printvallée demande à ses collaborateurs d'avoir une attitude responsable vis-à-vis des cadeaux et invitations qu'ils pourraient recevoir ou fournir dans le cadre de leurs pratiques commerciales et sociales.



Notre réponse aux 10 principes du
Pacte Mondial des Nations-Unies
COP 2022

DÉCLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL

Monsieur le Secrétaire Général,

Printvallée est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche RSE à travers des engagements environnementaux, sociaux et sociétaux faisant parti de notre ADN.

Dans cette optique, Printvallée renouvelle son engagement envers les 10 principes du Pacte Mondial et fait de la contribution aux Objectifs mondiaux de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies à l'horizon 2030 une priorité dans sa stratégie et dans sa sphère d'influence.

Cette stratégie est déclinée selon 4 enjeux clés dont les résultats sont présentés dans la présente COP :

- La qualité et l'innovation
- Le bien être au travail et le social
- La préservation des ressources et de l'environnement
- L'intégration et la promotion de la RSE auprès de nos fournisseurs

Nous sommes également très fier de partager avec vous les résultats de notre dernière évaluation ECOVADIS, traduite par une note de 71/100 et le statut Gold, confirmant l'évolution constante de notre démarche.

Christophe MAZIÈRES – Président

DROIT DE L'HOMME

PRINCIPE N°1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.

PRINCIPE N°2

À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



NOS ACTIONS

- La validation annuelle de nos certification FSC® et PEFC™ relatives à la gestion durable des forêts, garantie le respect des droits des travailleurs autochtones et le non-recours au travail des enfants
- Nos prestataires et fournisseurs sont implantés en France et donc soumis à la réglementation française en matière de Droit du travail
- Notre entreprise met en œuvre une gestion responsable et une sécurisation des données personnelles de façon conforme au RGPD



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- Aucun acte à l'encontre des Droits de l'Homme n'a été constaté
- Le risque de violation des Droits de l'Homme est négligeable notre activité étant basée en France
- 100% de réussite lors de nos audits client RGPD

CONDITIONS DE TRAVAIL

PRINCIPE N°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

PRINCIPE N°4

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

PRINCIPE N°5

L'abolition effective du travail des enfants.

PRINCIPE N°6

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



NOS ACTIONS

- Printvallée respecte les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail
- L'entreprise est adhérente de l'observatoire COM MEDIA
- Chaque année, le Document Unique est mis à jour au regard des évolutions de la réglementation et des activités de l'entreprise, et les équipements de protection adaptés sont mis à disposition du personnel
- Une mutuelle d'entreprise est en place pour l'ensemble du personnel
- La conformité de notre site est assurée par les vérifications périodiques annuelles ou pluriannuelles (installations électriques, équipements de lutttes contre l'incendie, outils de production...)
- L'entreprise emploi les services d'ESAT dans le cadre de certains travaux
- La polyvalence est une valeur fondamentale de l'entreprise ce qui passe notamment par la formation et la promotion interne
- L'entreprise est signataire de la charte diversité visant à promouvoir la diversité sous toutes ses formes (âge, sexe, ethnie etc.)

CONDITIONS DE TRAVAIL

PRINCIPE N°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

PRINCIPE N°4

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

PRINCIPE N°5

L'abolition effective du travail des enfants.

PRINCIPE N°6

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- 0 accident du travail en 2021
- 100% de nos salariés sont en CDI
- L'entreprise emploi 40% de femme (en progression) et 50% de sénior (50 ans et plus)
- 62.5% des effectifs ont un statut de cadre (15% en moyenne dans la profession en hausse de 2%)
- 40% des cadres sont des femmes (en progression)
- 6% de nos achats de façonnage sont réalisés auprès d'ESAT ou assimilés

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE N°7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

PRINCIPE N°8

À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

PRINCIPE N°9

À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



NOS ACTIONS

- L'ensemble du personnel est sensibilisé à l'écoconception des campagnes de communication et sont à même de proposer des alternatives plus vertueuses dans une optique d'achats responsables et d'optimisation de l'éco contribution (CITEO)
- Printvallée est labellisée Imprim'Vert® depuis 2008, certifiée FSC® depuis 2011 et PEFC™ depuis 2018
- L'entreprise a réalisé un bilan carbone® et suit un plan de progrès visant à réduire son empreinte carbone sur l'ensemble des activités de l'entreprise
- Printvallée a fait le choix de limiter l'emploi de matériaux plastiques dans son quotidien (la machine à café fonctionne avec du café en grain issu du commerce équitable afin d'éliminer l'utilisation de capsules, l'entreprise n'utilise plus de gobelets en plastique ou carton, les fontaines à eau fonctionnent directement sur le réseau d'eau etc.)



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- L'entreprise imprime sur du papier issus de forêts gérées durablement ou recyclés
- 100% de nos déchets dangereux sont gérés par des prestataires agréés
- 100% de nos fournisseurs disposent d'au moins une certification

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

PRINCIPE N°10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



NOS ACTIONS

- Notre entreprise respecte la réglementation en vigueur
- L'entreprise n'achète pas de papier issu de sources controversées (certifications CoC FSC® et PEFC™)
- Nous sommes signataire de la Charte Relations fournisseur responsables
- Nous garantissons la confidentialité des informations fournies par nos parties prenantes
- Notre entreprise a rédigé une Charte éthique et a mis en place une procédure spécifique liée à ce sujet



NOS RÉSULTATS / NOS AXES DE PROGRÈS

- Printvallée reste vigilante sur cette thématique et proscrit toute forme de corruption
- Nous mettons en œuvre les actions permettant d'être conforme au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données personnelles) afin de garantir la confidentialité des données traitées pour notre compte et pour le compte de nos clients et fournisseurs.
- 0 incident ou remontée lié à cette thématique

CONTACTS

Président : Christophe MAZIÈRES - cmazieres@printvallee.com

Responsable RSE : Julien RAVEREAU - jravereau@printvallee.com



www.printvallee.com

ENSEMBLE

CRÉONS, OPTIMISONS, GÉRONS, PRODUISONS

LA COMMUNICATION

DANS UNE APPROCHE STRATÉGIQUE SUR MESURE ET RESPONSABLE

